
Ça va, la tête ?

Mon cerveau, m'interrogé-je présentement, commande-t-il mon humeur ou bien est-ce moi tout entier, dès que j'ai stoppé la sonnerie du réveille-matin, qui régis mon cerveau ? Pourquoi, aujourd'hui, l'esprit léger, ai-je envie de fariboles, de plaisanteries, de blagues, d'entourloupettes, et surtout pas de prêchi-prêcha ? Et pourquoi, demain, la mine pâlotte, m'abîmerai-je dans les réflexions amères d'un billettiste lugubre ? Suis-je l'esclave de mes neurones ou le maître de mon ciboulot ? Et ces questions que je suis censé librement me poser ne me sont-elles pas imposées, via mon génome, par mon cortex ?

FIN DE LA DICTÉE DES JUNIORS

Le cerveau ? Quèsaco ? À moins d'avoir une sacrée jugeote, il est difficile d'entrer dans des arcanes autant imbriqués. Notre cerveau est-il du ris d'homme ? Un tricot de subtiles synapses ? Un champ de caténaïres microscopiques qui sont connectées à tout le système nerveux ? Une sorte de servomoteur ?

Bon, on ne va pas se prendre la tête avec le cerveau ! Les pinsons, les rouges-gorges aux trilles synchronisés, les pipits, les harfangs des neiges, les foulques parfois confondues avec les râles, ne se sont jamais posé une seule question aussi fute-fute. C'est qu'ils ont des cervelles d'oiseaux* ! Tous des têtes de linotte* ! Même les grœnendaels et les juments bai cerise, certes dotés de têtes plus grosses, ne se sont jamais laissé embobiner par les interrogations des zoologistes.

Comme nous serions babas, cependant, d'entendre un âne, entre deux hi-han, braire : « Eurêka ! Je pense, donc je suis ! »

FIN DE LA DICTÉE DES SENIORS

B. P.

* On acceptera « d'oiseau » et « de linottes ».

Le corrigé

*Lorsque le pronom personnel sujet **je** est inversé, la règle veut que l'on remplace le e muet de la première personne du singulier par un e fermé qui, toutefois, se prononce comme un e ouvert (autres exemples : **chanté-je, possédé-je...**). C'est une tournure littéraire.*

M'INTERROGÉ-JE : il s'agit de la forme conjuguée du verbe **s'interroger** à la première personne du singulier du présent de l'indicatif (justifié par l'adverbe **présentement**).

RÉVEILLE-MATIN : ce nom composé invariable est formé de la forme conjuguée **réveille** et du substantif **matin**, liés par un trait d'union. Il ne fallait pas confondre avec l'autre graphie de cette petite pendule ou le fait de se réveiller : un **réveil**.

RÉGIS : le sujet de ce verbe du deuxième groupe est le pronom relatif **qui**, ayant pour antécédent **moi** : « est-ce moi... qui régis ». Ce pronom est de la première personne, donc le verbe s'accorde à la première personne du singulier de l'indicatif présent, d'où le **s** final.

PRÊCHI-PRÊCHA : ce nom masculin invariable a été formé à partir du verbe **prêcher**, d'où l'accent circonflexe, avec des finales en *i* et en *a*. Il désigne un discours moralisateur et ennuyeux.

PÂLOTTE : formé à partir de l'adjectif **pâle**, dont il a conservé l'accent circonflexe sur le *a*, le féminin de l'adjectif **pâlot** prend deux *t* (comme **vieillotte**, mais on écrit avec un seul *t* : **fiérote, manchote...**).

M'ABÎMERAI-JE : il s'agit d'une interrogation avec inversion du pronom personnel sujet **je**. Le verbe est au futur de l'indicatif, justifié par la présence de l'adverbe **demain**, en opposition à **aujourd'hui**.

BILLETTE : ici, le **billet** est l'auteur de billets dans un journal. Le mot est formé du nom **billet** et de la suffixation **-iste** servant à former les noms de certains métiers, avec le redoublement du **t**.

CENSÉ : cet adjectif, signifiant « qui est supposé », commence par un **c** parce qu'il est issu du latin *ensere*, « estimer ». Il ne fallait pas le confondre avec son homonyme **sensé**, « raisonnable », « qui a du bon sens ». C'est un piège bien connu de notre langue.

QUÈSACO ? : cet adverbe interrogatif signifie « qu'est-ce que c'est ? ». Noter l'accent grave sur le **e**.

ARCANES IMBRIQUÉS : **arcanes**, nom masculin pluriel (d'où **imbriqués**), d'un emploi littéraire, désigne des secrets, des mystères. Imbriqué est synonyme de « enchevêtré », « entremêlé ».

SUBTILES SYNAPSES : une **synapse** (du grec *sunapsis*, « point de jonction ») est une zone de contact entre deux neurones (cellules de base du système nerveux qui peuvent recevoir, analyser, produire des informations). Elle assure la transmission des messages de l'un à l'autre. Ce nom est féminin, d'où **subtiles**.

CATÉNAIRES... CONNECTÉES : une **caténaire** (du latin *catena*, « chaîne ») est un système de suspension consistant à soutenir le fil d'alimentation électrique à distance constante d'une voie ferrée. Ce nom est féminin, d'où **connectées**.

Abîmer,
comme
abîme, prend
un accent
circonflexe sur
le **i**.

Quèsaco ?
est une forme
de l'ancien
provençal
entrée dans
le langage
courant mais
qui appartient
toutefois au
registre
familier.

SERVOMOTEUR : de **servo-** (du latin *servus*, « esclave », marquant un asservissement mécanique) et **moteur** ; c'est un organe moteur servant à diriger le mouvement d'un engin.

TRILLES SYNCHRONISÉS : un **trille** est un ornement vocal consistant en un battement rapide et plus ou moins prolongé sur deux notes voisines, produit par un instrument ou une voix. Ce mot venant de l'italien *trillo*, « tremblement », est masculin, d'où **synchronisés**.

Le pipit est un passereau insectivore, au plumage brun, qui vit dans les prairies et les landes de l'hémisphère Nord.

PIPITS : le **pipit** (ou **pitpit**) – prononcer le *t* – doit son nom à l'onomatopée calquée sur son cri. (Exemple de pipit : la **farlouse**, oiseau passereau au plumage jaune rayé de brun, qui est appelée aussi **pipit des prés**.)

FOULQUES CONFONDUES : **foulque** est un nom féminin, d'où **confondues**. Il s'agit d'un oiseau aquatique échassier, au plumage noir et à bec blanc, proche du râle, oiseau migrateur échassier de la taille d'une bécasse.

N'être pas fute-fute, c'est ne pas être très intelligent, manquer de bon sens, de jugeote.

FUTE-FUTE : adjectif composé qui prend un trait d'union et qui est formé sur une variante familière de l'adjectif **futé**.

CERVELLES D'OISEAUX et **TÊTES DE LINOTTE** : le nom complément se met au singulier quand il ne comporte que l'idée d'un seul objet, d'une seule espèce (des têtes de linotte, des nids de pie). En revanche, le pluriel est préférable quand le complément de nom désigne des variétés différentes (des cervelles d'oiseaux, des troncs d'arbres, des peaux de bêtes). Une **cervelle d'oiseau** se dit d'un esprit faible, instable, qui oublie facilement. Par **tête de linotte**, on désigne une personne très étourdie.

GRËNENDAELS : ce nom commun d rive du nom d'un village de Belgique. Il d signe un chien de berger   longs poils noirs, d'origine belge.

BAI CERISE : **bai** (brun rouss tre) est un adjectif de couleur qui s'accorde avec le nom. Il reste invariable s'il est suivi d'un autre adjectif qui le modifie.

LAISS  EMBOBINER : le participe pass  du verbe **laisser**, employ    la forme pronominale et suivi d'un verbe   l'infinitif, demeure ici invariable, car ce ne sont pas les sujets « les gr nendaels » et « les juments bai cerise » qui font l'action du verbe   l'infinitif **embobiner**, mais « les interrogations des zoologistes ».

HI-HAN : ce nom masculin form    partir de l'onomatop e **hi-han** d signe le braiment de l' ne. Les deux  l ments, li s par un trait d'union, demeurent invariables.

AUTOUR D'UN MOT

cerise

Dans la dict e de Bernard Pivot pour la finale 2002, **cerise** figure en tant qu'adjectif de couleur, ou en tant que nom en apposition, comme on veut,   propos de **juments bai cerise** (l'invariabilit  de **bai**  tant entra n e ici, justement, par la pr sence de *cerise*, qui modifie la nuance de la couleur : les juments ne sont plus **baies**, mais sont « d'UN bai cerise »).

Tout le monde conna t ce petit fruit   noyau – un seul noyau, d'o  le singulier logique de **noyau**, s'agissant des cerises : ce sont des « fruits   noyau ».

Montmorency, griotte, guigne, bigarreau, burlat, napol on... : chacun

connaît aussi les noms les plus connus des variétés de cerise, des noms qui à l'origine sont souvent des toponymes ou des patronymes. Ces noms de variétés sont des noms communs, et l'on doit donc les écrire sans majuscule initiale.

Et puis, on ne saurait méconnaître la chanson nostalgique de Jean-Baptiste Clément : *Le Temps des cerises*. Par « temps des cerises », on entend communément le printemps, et, en un sens figuré, la jeunesse. L'homme politique et chansonnier socialiste – communard – se référait à la première acception... Contrairement à ce que croient bon nombre de personnes, *Le Temps des cerises* n'a pas été écrit par J.-B. Clément lors de la Commune de Paris, en 1871, mais plusieurs années auparavant (création en public en 1866). Toutefois, le dernier couplet a été ajouté après la Commune... Et le poète a bien dédié la chanson, par la suite, à une « camarade Louise », ambulancière infirmière de la dernière barricade de Paris. On pense généralement qu'il s'agit de Louise Michel.

Aux prochaines cerises signifie donc « au printemps prochain » : « Ma petite-fille aura dix ans aux prochaines cerises. »

Cerise est couramment utilisé comme synonyme de « rouge » ou d'une nuance de rouge, puisque le fruit est le plus souvent de cette couleur. Une **bouche cerise** sera donc une bouche naturellement d'un rouge vif, ou dont la couleur aura été obtenue par un rouge à lèvres. Et l'on appelle **bouche en cerise** une bouche qui non seulement est rouge, mais qui par ailleurs est petite et charnue.

Sortie de l'usage, nous semble-t-il, l'expression **c'est un panier de cerises** était flatteuse, puisqu'elle s'employait à propos d'un ensemble d'objets, de choses, dont tout était de qualité.

Dans la langue non pas rouge, mais verte, **cerise** est un des très nombreux équivalents de « tête », de « visage », d'une part, et, d'autre part, est un synonyme de « malchance » : **avoir la cerise**. Peut-être en étant constamment « dans le rouge »...

Avoir la cerise équivaut à **avoir la guigne**, mais ce dernier mot ne doit pas être compris au sens de cerise produite par le guignier (peut-être d'après un mot d'ancien allemand signifiant « griotte »). Simple coïncidence du vocabulaire : en fait, la **guigne** « malchance » est issue, comme son double **guignon**, d'**avoir la guigne**, « loucher » !